



Lavaur, le mardi 24 avril 2012

CH LAVAUUR

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Nous souhaiterions apporter un complément à notre lettre en date du 24/04/12 et relative aux effectifs de l'UPC.

Un certain nombre d'infirmiers sont en CDD ou CDI, nous pensons que pendant cette période de pénurie d'infirmiers que nous traversons, il serait judicieux de proposer à ces derniers une mise en stage rapide. Dans les trois mois par exemple.

Ils semblent tous donner satisfaction, cette démarche nous permettrait de fidéliser ces agents.

Recevez, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, nos respectueuses salutations.

Patrick Estrade et Jacqueline GUYET,
Co secrétaires.

Copies : DSSI
CSS
CS